



Offre d'emploi – Recrutement statutaire

Chef de service police municipale (H/F)

Grade/qualification du poste : Filière prévention et sécurité / Chef de service de police

Prise de poste : au plus tôt

Ville de 31.000 habitants, Mont de Marsan est fortement engagée dans la qualité du cadre de vie de sa population et développe une politique de sécurité et de tranquillité sur son territoire.

Le / la chef de service de la police municipale dirige et coordonne le service chargé d'assurer la tranquillité, la salubrité de la sécurité des personnes et des biens. Il / elle organise les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels. Également, il / elle développe une relation de proximité avec la population.

L'action du chef de service de la police municipale se fera au sein d'un nouveau pôle qui sera créé cette année : le Pôle Tranquillité Publique. Cette future organisation de la police municipale vise à créer un lien fort et une plus grande collaboration entre agents. Celui-ci se composera des ASVP, de la Police Municipale et d'une Police environnementale avec deux gardes champêtres nouvellement recrutés.

Également, en projet courant 2024, une nouveauté dans les Landes avec la création d'une brigade municipale motorisée. Le service de Police Municipale sera équipé dès cette année du semi-automatique

MISSIONS

Le / la chef de service de la police municipale est directement placé(e) sous l'autorité de Monsieur Le Maire ; en ses qualités d'agent chargé(e) de certaines missions de police judiciaire, il / elle sera placé(e) hiérarchiquement sous l'autorité judiciaire du procureur de la République.

Missions principales

- Organisation de la prévention / dissuasion
- Assistance et conseil technique auprès des élus
- Coordination des interventions sur le terrain
- Gestion de l'interface avec la population
- Développement et suivi des partenariats institutionnels
- Gestion administrative et contrôle juridique
- Veille réglementaire
- Gestion budgétaire
- Management opérationnel du service
- Pilotage et animation des équipes
- Gestion des ressources humaines du service (emploi du temps)
- Gestion des matériels

Missions spécifiques

Il / Elle participe, le cas échéant, dans son domaine de compétences, à des manifestations rattachées à son service ou à des activités exceptionnelles indispensables au bon fonctionnement de la Mairie et nécessitant l'intervention de différents services

ÉQUIPEMENTS

Armement en pistolet semi-automatique (Glock 17 et 19) / 3 véhicules, 2 scooters 125 cm³, 2 VTT)

PDA de verbalisation électronique individuels (en migration sur smartphones) / Radios individuelles / Gilet pare-balles / Téléphones portables individuels – terminaux de verbalisation individuels / Vidéoprotection (20 caméras) et caméras piétons / Cinémomètres (1 Truspeed) / Éthylotests électroniques / Tablettes tactiles avec LOGIPOL Web / Matériel de capture des chiens errants

EXIGENCES ET CONTRAINTES

Organisation : Planning hebdomadaire basé sur 39h48 / Du lundi au vendredi, plages horaires de 7h00 à 20h00 en journée continue avec 2 brigades : 7h00 – 15h00 et 12h00 – 20h00

Permanences le samedi 9h00 à 13h00 et 15h00 à 18h00

Conditions d'exercice : Exercice soumis à des conditions réglementaires d'agrément délivré par le Préfet et le Procureur de la République – Assermentation délivrée par le Tribunal d'Instance (formation initiale et continue) / Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire

Conditions de rémunération : Traitement brut indiciaire + Indemnité spéciale à 20% / Forfait mobilités durables / Prise en charge à 75% de l'abonnement transport / Participation au maintien de salaire / Adhésion COSS + CNAS / Restaurant administratif / Heures supplémentaires payées ou récupérées

PROFIL RECHERCHE

Titulaire du concours de Chef de Service de PM

- Posséder une expérience confirmée dans le domaine de la prévention de la délinquance et de la sécurité / Expérience similaire souhaitée
- Connaissance du cadre réglementaire des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance, des pouvoirs de police du maire
- Disposer des connaissances administratives et juridiques indispensables (droit administratif, pénal et procédures d'urgences)
- Connaître les acteurs institutionnels, associatifs et sociaux
- Savoir faire preuve d'initiative et de réactivité
- Savoir élaborer un budget et rechercher des subventions
- Capacités d'organisation, d'analyse et de synthèse
- Management opérationnel, gestion des conflits et de médiation
- Maîtrise des techniques de commandement
- Sens du travail d'équipe, aisance relationnelle
- Discrétion et confidentialité, respect de la déontologie, sens du service public
- Qualité rédactionnelle, bonne capacité d'écoute
- Esprit d'initiative, force de proposition

Permis B exigé / Capacité d'assurer des missions de représentation

CANDIDATURE

Envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Maire de Mont de Marsan – Direction des Ressources Humaines

575 avenue du Maréchal Foch, 40 000 Mont de Marsan

Par mail : recrutement@montdemarsan-agglo.fr

Date limite : 05/07/2024

Première session de jury de recrutement prévue le 02/07/2024

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre : Monsieur Pierre FEDERSPIL / Tel : 05.58.05.87.22 ou par mail : pierre.federspil@montdemarsan.fr